

**GAL Pays des Tiges et chavées**



**Réseau dynamique en milieu rural : 3<sup>ème</sup> Edition**

Réservation obligatoire avant le 18 octobre 2019

- Par mail à [info.rdmr@gmail.com](mailto:info.rdmr@gmail.com)
- Via notre formulaire d'inscription : <https://forms.gle/ig8E3UZr19saWdRCA>

Participation aux frais (catering) : 30€

L'inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement sur le compte BE71 7555 5748 9769 (BIC AXABBE22)



**Programme :**

- 18h30 : Accueil autour d'un verre
- 19h00 : Présentation de la plateforme [www.moncondroz.be](http://www.moncondroz.be)
- 19h30 : Réseautage guidé
- 20h00 : Les Nouvelles façons de travailler dans les PME wallonnes, Lisa Lombardi, Agence du Numérique Digital Wallonia
- 20h45 : Cocktail dinatoire

[Info.rdmr@gmail.com](mailto:Info.rdmr@gmail.com)  
0486/52 74 55

**Spectacle de théâtre-action SENIORS & VOUS : déjà un franc succès !**

La pièce de théâtre mise en place par le GAL a déjà été présentée trois fois au cours des dernières semaines : le 21/06 à Assesse (Maison d'Accueil Communautaire de Maillen) et le 02/07 à Ohey (Foyer Rural) et à Gesves (Foyer Saint Antoine).

Basé sur les témoignages de 60 personnes âgées et de leurs proches habitant les communes de Gesves, Assesse ou Ohey, le spectacle a été rendu de manière touchante, drôle et sincère par les deux actrices investies dans le projet : Marie Bruckmann et Mathilde Lobet. Sur ces trois dates, environ 150 personnes issues de trois (et parfois quatre) générations sont venues partager ces scènes et tranches de vie, pour ensuite échanger sur la parole des seniors du territoire et ce qu'elle leur évoque lors d'un débat suivi d'une collation conviviale.

Le GAL remercie les relais-ainés des CPAS des trois communes pour leur aide précieuse et donne rendez-vous aux enfants des écoles communales à la rentrée pour 6 autres représentations à expérimenter ensemble, jeunes, très jeunes et moins jeunes !



**ViciGAL - avant-projet approuvé**

Le projet ViciGAL est sur les rails. L'avant-projet a été approuvé par les CLDR des 4 communes rurales concernées (Yvoir, Assesse, Gesves et Ohey) et par la CCATM de Huy, puis par les collèges communaux. Une grande étape vers l'aboutissement de ce projet dont la réflexion a commencé en 2015. 4 années auront été nécessaires pour identifier le tracé le plus « pertinent » pour relier Yvoir à Huy en limitant les emprises privées et les dénivelés, tout en maximisant la sécurité des futurs usagers et en restant dans l'enveloppe budgétaire raisonnable. Un exercice périlleux qui demande beaucoup de temps et de concertation. 4 années aussi pour laisser le temps au bureau d'étude Dr(ea) m<sup>2</sup> puis surtout à l'INASEP désigné comme auteur de projet, d'étudier minutieusement ce tracé et établir tous les plans, coupes et analyses nécessaires. 4 années pour négocier près de 10 kilomètres d'emprises nécessaires auprès d'une vingtaine de propriétaires privés. 4 années enfin pour convaincre plusieurs Ministres d'intervenir financièrement dans le projet et limiter ainsi les parts communales à un peu plus de 10% du montant total du projet.

Certes, tout n'est pas parfait. Certes, certains tronçons emprunteront des routes malgré tous les efforts encourus. Mais nous pouvons déjà être fiers et nous réjouir de cette future voie verte longue de 42 kilomètres qui reliera la Meuse des 2 côtés du territoire et de nombreux villages, offrant ainsi une solution de mobilité douce et de loisir à plusieurs milliers d'habitants.

Aujourd'hui, c'est fait : l'avant-projet est approuvé ! Les prochaines étapes consisteront à introduire les demandes de permis d'urbanisme, finaliser les cahiers des charges, approuver le projet définitif, lancer les appels d'offres puis démarrer les travaux. L'inauguration est prévue courant 2022, si tout se passe bien.

**Galo Condroz**

Venez montrer vos talents de photographe en participant au premier concours photo de Galo Condroz!



**Services Techniques**



**Info travaux**

A la fin des congés du bâtiment d'été débutera, au centre d'Assesse, la réfection générale de la **Chaussée de Marche**.

Celle-ci aura pour limite la Rue du Chien Courant et le pont du chemin de fer, juste après le dépôt communal. Le chantier débutera à partir du 19 août 2019 pour se terminer au **printemps 2020**.

Deux phases sont prévues pour la bonne conduite des travaux issus du Plan d'Investissements Communaux. La première se déroule entre le pont du chemin de fer et le carrefour de la boulangerie et la deuxième phase se poursuivra jusqu'à la rue du Chien Courant.

Dans la mesure du possible la circulation restera permise. Un maximum sera fait pour entraver le moins possible les déplacements des usagers. Cependant, merci d'y prêter attention, durant certaines périodes le parking le long de la Chaussée ne sera pas possible.

Au niveau des contacts, la base vie de coordination du chantier sera localisée sur la place en face de la boulangerie et dirigée par Mr Roberty Serge (Gsm : 0495 54 51 26)

Une information sur l'évolution du chantier sera disponible, à mesure, via la Page Facebook de la Commune (voir page 07) mais également le site internet.

Lors des différentes réunions préparatoires avec les citoyens et commerçants impactés par ce chantier, il a été décidé de mettre en place une information par SMS sur le blocage des rues.

Pour recevoir cette information et anticiper vos déplacements, merci d'envoyer votre numéro de GSM, votre nom et le numéro de votre maison, en signalant que cette demande concerne les travaux chaussée de Marche, à l'adresse mail : [travaux@assesse.be](mailto:travaux@assesse.be)

Nous sommes conscients que ces travaux vont générer une série de frustrations et de désagréments. Sachez que nos services communaux, ainsi que l'entreprise responsable du chantier, feront le maximum pour que cela se passe au mieux. N'hésitez pas à vous adresser au coordinateur du chantier en cas de problème.